

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION



Réaction au feu

Représentation d'un matériau en tant qu'aliment au feu (combustibilité, inflammabilité) définie par un classement M (norme française NF P92-507) ou par une Euroclasse (norme européenne EN 13501-1) prenant également en compte la production de fumées et de gouttelettes enflammées.



Résistance au feu

Correspond au temps durant lequel l'élément de construction joue son rôle de limitant de la propagation.

Définitions

Arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur (complété par l'arrêté du 14 mars 2011)

Avant l'arrêté du 22 mars 2004, les produits de types cordons, matelas, nappes ou plaques coupe-feu faisaient l'objet de rapports d'essais propres à chaque laboratoire. Des normes définissent maintenant le cadre expérimental de ces essais et le classement de résistance au feu qui en résulte.

Norme de classement EN 13501-2

Norme de classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment. Cette norme définit la nomenclature et les conditions d'obtention de classements de résistance au feu : orientation du feu, aptitude au déplacement (mouvement), type de raccords, largeurs de joints, ...

Norme d'essai EN 1366-4 (novembre 2006) + A1 extension (juin 2010)

Norme d'essai de résistance au feu des installations de service Partie 4 : calfeutrement de joints linéaires. Cette norme définit une **méthode** pour déterminer **la résistance au feu des calfeutremments de joints linéaires** en fonction de l'utilisation finale pour laquelle ils sont prévus, **avec ou sans déplacements** induits par des actions mécaniques. Cette norme d'essai a été adoptée par le Comité Européen de Normalisation (CEN) le 17 avril 2006, puis homologuée en tant que Norme Française le 5 octobre 2006.

“ *Suivre la réglementation en vigueur,
c'est assurer la sécurité de tous.* ”



COMMENT LIRE UN PROCÈS VERBAL ?

CSTB
le futur en construction

efectis
france

Les Experts européens de la Sécurité Incendie

Le CSTB et Efectis sont les 2 seuls laboratoires français agréés pouvant délivrer des Procès Verbaux de résistance au feu pour le calfeutrement de joints linéaires.



AVANT Novembre 2006

- Avant l'arrêté du 22 mars 2004, les produits de types cordons, matelas, nappes ou plaques coupe-feu faisaient l'objet de **rapports d'essais propres à chaque laboratoire**.
- Un rapport était émis **sans limite de validité**. Ce document n'a **plus aucune valeur**.
- Aucune norme d'essai ni de classement.
- Aucune notion d'isolation thermique, d'orientation, de mouvement, de raccord et enfin de sens du feu n'était prise en compte.



APRES Novembre 2006

1

Un Procès Verbal de classement est le seul document officiel faisant foi.

2

La date de l'essai est **postérieure** à Novembre 2006. **PV valable**.



3

Un Procès Verbal de classement a une validité de 5 ans à partir de la date de l'essai.

4

Norme EN 13501-2
Norme EN 1366-4

du présent procès verbal le classement.
par la NF EN 1366-4 (novembre 2006)⁶
par la NF EN 1366-4+A1 (juin 2010)⁷.





COMMENT LIRE UN PROCÈS VERBAL ? (SUITE)

5 Classement de résistance au feu selon la norme EN 13501-2.

EI : **E** = étanchéité aux flammes et aux gaz. **I** = isolation thermique. **EI** exprimé en minutes.

H ou **V** : **H** = support horizontal. **V** = support vertical.

M ou **X** : **M** = aptitude au déplacement induit. **X** = pas de déplacement. **M** et **X** exprimés en pourcentage.

B ou **F** : type de raccord. **B** = fabriqué en usine et sur chantier. **F** = fabriqué sur chantier.

W = ouverture validée du joint concerné. Exprimée en millimètres.

Étanchéité et Isolation thermique en minutes

Support horizontal **H**

Mouvement de +50 %

Ouverture initiale validée 560 mm



EI 240 - H - M50 - B - W 560

EI 240 - V - M20 - B - W 20 à 120 mm

240 minutes

Support vertical **V**

Type de raccord

Gamme d'ouvertures initiales validées de 20 à 120 mm

Pour bien comprendre un classement

EXEMPLE

Échec après 60 minutes

Testé **SANS MOUVEMENT**

Voir **8**



E 60 - H - X - F - W 60

«E» SEUL PAS D'ISOLATION THERMIQUE

Voir **6**

SUPPORT HORIZONTAL SEULEMENT

Voir **7**

PAS DE RACCORD

Voir **9**

VALIDÉ pour une ouverture de 60 mm SEULEMENT. Pas valable pour une gamme



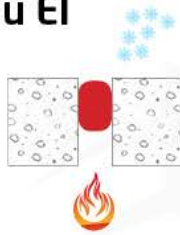
COMMENT LIRE UN PROCÈS VERBAL ? (SUITE)

6

Classement E ou EI



+



E = étanchéité
aux flammes
et aux gaz

+

I = isolation
thermique

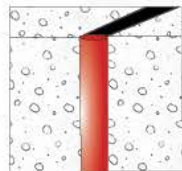
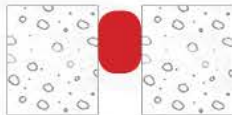
= EI



Un classement **E**
ne valide pas
un classement **EI**.
Un classement
EI est obligatoire
pour le calfeutrement
de **joints linéaires**.

7

Orientation : horizontale ou verticale



Orientation horizontale

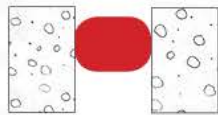
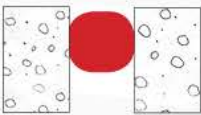
Orientation verticale

Un essai réalisé en
horizontal
ne valide pas une
configuration en
vertical.



8

Sans mouvement ou avec mouvement



Sans mouvement

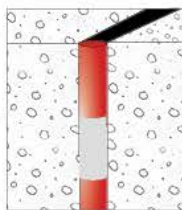
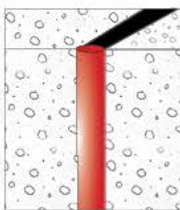
Avec mouvement



Un essai réalisé **sans**
mouvement ne
valide pas une
configuration
avec mouvement.

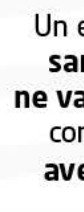
9

Sans raccord ou avec raccord



Sans raccord

Avec raccord

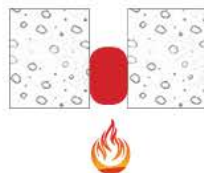
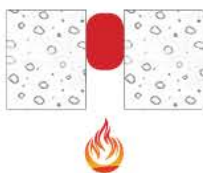


Un essai réalisé
sans raccord
ne valide pas une
configuration
avec raccord.



10

Sens du feu



Côté non exposé
au feu

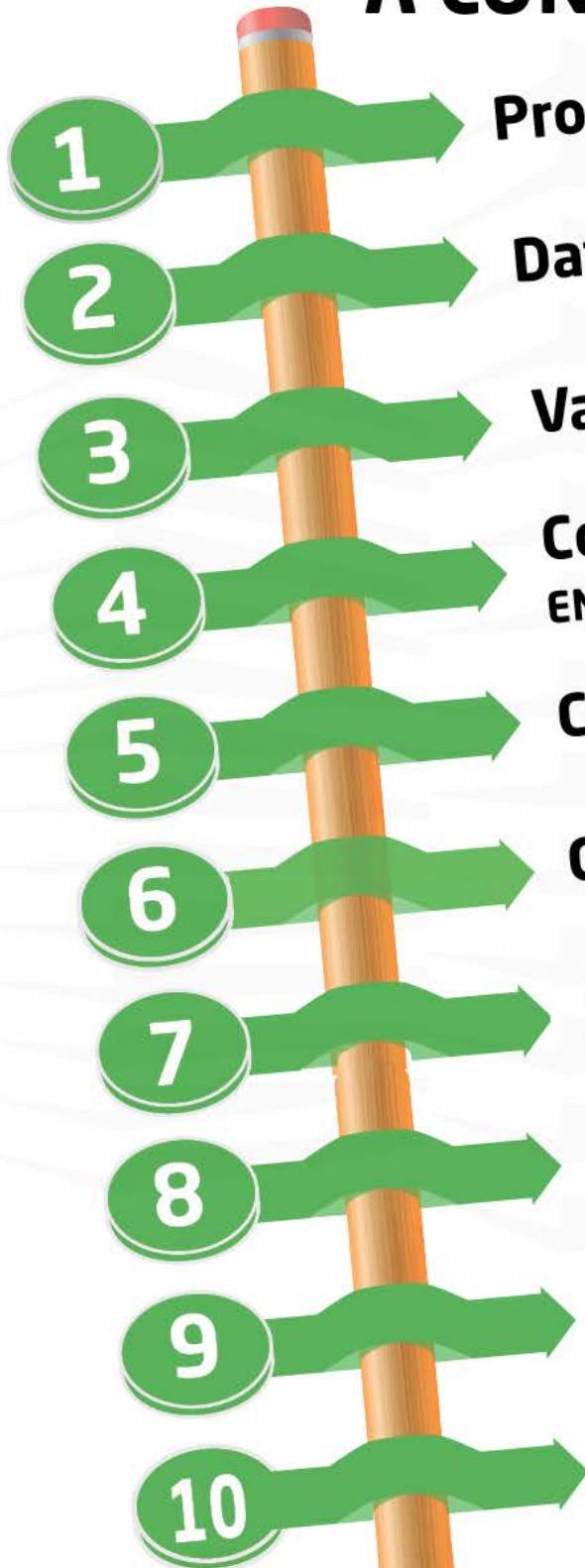
Côté exposé
au feu



Un essai réalisé
côté non exposé au
feu ne valide pas
une configuration
exposée au feu.



RÉCAPITULATIF DES POINTS À CONTRÔLER

- 
- 1 Procès Verbal
 - 2 Date de l'essai
 - 3 Validité
 - 4 Conformité aux normes
EN 13501-2 et 1366-4
 - 5 Classement obtenu
 - 6 Classement E ou EI
 - 7 Orientation :
horizontale ou verticale
 - 8 Sans mouvement
ou avec mouvement
 - 9 Sans raccord
ou avec raccord
 - 10 Sens du feu

